

MyCareer - méthode de travail

Dans le cadre du calcul de la règle des 80%, nous avons besoin d'informations sur votre carrière. Vous pouvez facilement la télécharger du site web www.mycareer.be



Annoncer



SE CONNECTER SUR MYCAREER.BE

Cliquez sur se connecter

Vous pouvez ensuite vous connecter avec votre eID ou par Itsme



IDENTIFICATION
avec un lecteur de cartes eID

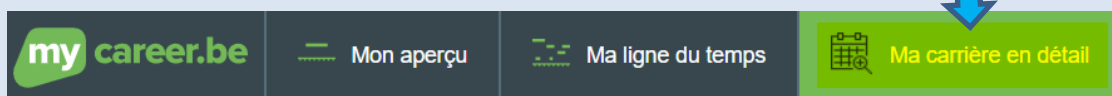


IDENTIFICATION
via itsme

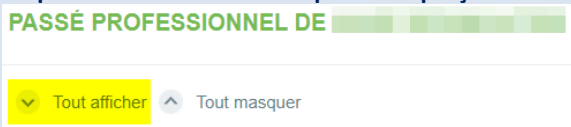
Créez votre compte itsme

Ma carrière en détail

Dans la barre en haut, cliquez sur « Ma carrière en détail »



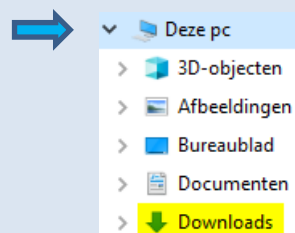
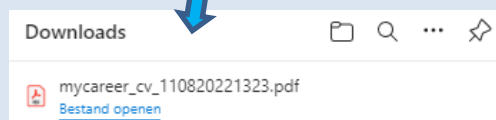
Cliquez sur « tout afficher » pour un aperçu détaillé :



Cliquez ensuite sur le côté droit de l'écran et cliquez sur « exporter cet écran »:



Un PDF est créé, il apparaît en haut à droite de votre écran ou ici :



→ *S'il vous plaît envoyez-nous ce document pdf.*